

Le contexte

Afin de favoriser une meilleure attractivité du centre-ville à tous, y compris aux nombreux visiteurs en été, la municipalité a, pendant deux années consécutives, expérimenté la gratuité du stationnement.

Parallèlement, elle a commandé une étude globale sur le stationnement afin de nourrir sa réflexion. Celle-ci a été réalisée durant une année et demie.

Sur la base des enseignements tirés de la gratuité estivale et de cette étude, la définition d'une nouvelle politique de stationnement a été élaborée.

Elle a pour but de répondre à plusieurs objectifs :

- Favoriser le dynamisme et l'attractivité du centre-ville.
- Réguler le stationnement anarchique et favoriser la rotation.
- Mettre en valeur une offre de stationnement longue durée et encourager l'utilisation des transports en commun.
- Et enfin, simplifier la vie des Clermontois et des visiteurs.

Chiffres clés du stationnement à Clermont-Ferrand :

- 8 344 places payantes sur voirie
- 353 kilomètres de voirie ouverts au stationnement
- 1 388 places réglementées (places pour les personnes à mobilité réduite, arrêts minute, livraisons, taxis etc.) avec une très forte augmentation entre 2010 et 2015 (+ 70 %)
- 4 930 places de stationnement en ouvrage ouvertes au public

Une politique de stationnement qui apporte des réponses à tous les usages de la ville